

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 1

Artikel: Découvrir ce qui est nôtre ! : un été brûlant
Autor: Landry, C.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

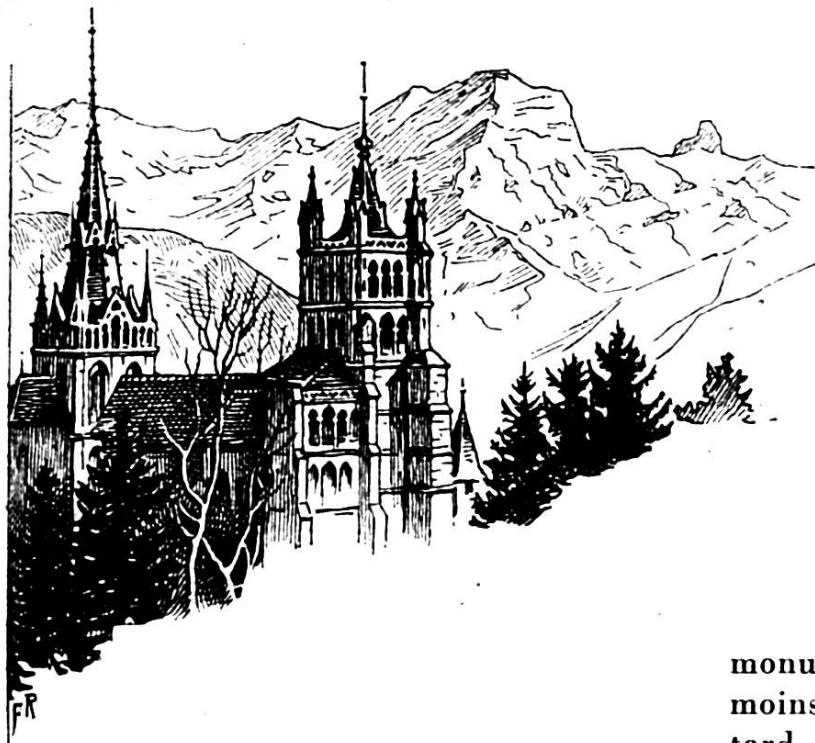
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Découvrir ce qui est nôtre !

Un été brûlant

par C.-F. Landry

Il y a deux manières de toucher au passé : à l'aide de documents précis, ou sinon, avec la poésie du cœur. Je choisis aujourd'hui la seconde manière, une fois encore, sans exclure pour autant les sources, mais sans vouloir m'y sentir enfermé.

Nous qui venons d'avoir un été exceptionnellement chaud et sec, nous savons bien qu'il s'en trouve ainsi, de temps à autre. Mais d'aussi rôti que l'été 1235... c'est rare ! Vous avez bien lu ; il y a de cela 714 ans, on se plaignait du chaud. Les sources étaient basses ou taries, les champs désolé. Le dimanche 18 août...

Mais je voudrais remonter encore un peu plus haut.

La cathédrale de Lausanne avait été recommandée à peu de chose près dans le même temps que Notre-Dame de Paris ; on dit en 1173. Il avait fallu deux générations pour l'achever, une bonne soixantaine d'ans. Elle avait coûté beaucoup d'argent et beaucoup d'efforts, et le peuple de Lausanne y avait pris peu de part ; c'étaient les évêques et le Chapitre qui avaient fait les débours. Le 23 juillet 1232, le prévôt Conon, par devant l'évêque et les chanoines, avait donné au « maître de l'œuvre » un important domaine en salaire de ses peines : c'était marquer que le

monument était maintenant terminé, du moins dans ses grands dessins. Un peu plus tard dans l'année, on avait hissé la plus grosse cloche ; cinq mille deux cent livres. Elle valait sept mille sous.

Elle allait sonner pendant trois ans, pas tout à fait. Puisque le 18 août 1235, elle avait cessé de sonner, à jamais.

Que s'était-il passé ?

Dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18, un incendie qui commença, dit-on, dans la maison de Jaques d'Aubonne à la Palud, gagna les maisons voisines. Cette ville de Lausanne était en bois. On voit d'ici le désastre.

Cependant, ce désastre ne se consomma pas en une fois, mais en deux épisodes. L'incendie, en effet, fut un moment maîtrisé, tellement les habitants avaient mis de cœur à abattre les maisons, devant le feu.

On peut même dire qu'un nouvel incendie causa la ruine finale. Car la ville haute était jusqu'alors épargnée. Mais un vieillard, dit-on (on le nomme même), un certain Pierre de Maisières (Mézières ??), effrayé par la menace de l'incendie de la ville basse, s'étant levé dans la nuit, mit des hardes et des effets en si grande hâte, qu'il renversa la chandelle qui l'éclairait. Chandelle de mettre le feu à la paille du sol, dit mon vieux texte, et voici l'incendie qui cette fois est dans la ville haute, c'est-

à-dire la Cité. Autant dire que tout brûla, le feu ayant passé de la maison Maisières à la belle maison du prévôt Conon d'Estavayer, et, de là, à l'évêché et à la cathédrale.

Comment brûle une cathédrale ? Ça, c'est un mystère, mais le fait est là, et cette année encore, le maître tailleur de pierre me montrait sur place les traces de cet incendie qui a sept cents ans de date, et qui a rendu la molasse rose, là où elle fut léchée.

Quoi qu'il en soit, la toiture de plomb avait fondu en larmes, et la grosse cloche était descendue, elle aussi, sous forme de lingot méconnaissable.

Cet incendie qui n'épargna que Saint-Laurent émut toute la contrée. Moins d'une semaine plus tard, l'évêque de Genève rencontrait Saint-Boniface à Saint-Sulpice, et lui prêtait deux cents livres, pour aider aux premiers secours.

Les religieux de Saint-Maire furent, en cette circonstance, cette clique qui ne manque jamais d'apparaître quand il y a un grand malheur ; on quêtait dans le pays entier, et même très au loin, au nom de Marie ; le tout en patois ou latin de cuisine, et marmonné en demandant aumône ; ne voilà-t-il pas que les religieux

de Saint-Maire, jouant l'équivoque Saint-Maire - Sainte-Marie, arrivent à drainer à leur profit une part intéressante des aumônes.

Notre proverbe « à quelque chose malheur est bon » devait produire fruit ; le prévôt Conon d'Estavayer, au lieu de lamentez sa maison brûlée, pensait à tout ce qui avait disparu d'important (en fait de papier) dans cet incendie. Et donc il se mit en tête de recopier et de tenir registre de toutes les chartes du diocèse. Cela nous donna le beau *Cartulaire de Lausanne*.

Ici et là, au cours des années, je trouve des détails sur cet incendie. Il y a longtemps, je me souviens, j'avais trouvé mention d'un petit clerc qui aurait été la cause de tout, parce qu'il aimait à lire la nuit et qu'il avait dérobé de la chandelle, et qu'il s'était endormi comme c'est de son âge. Aujourd'hui, je trouve mention d'un vieillard qui renverse la même chandelle. Il n'y a pas de fumée sans feu, et dans cette histoire pas de chandelle sans incendie. Que chacun choisisse cela qu'il préfère : le vieillard fuyant avec ses hardes, ou le clerc innocent qui dort aux anges pendant que s'allume Lausanne parce qu'il aime à lire la nuit ?



Place Saint-François

HOTEL - BRASSERIE RESTAURANT - BAR

Vaudois,

*ici l'on compte avec ses hôtes,
leurs désirs sont les nôtres !*

N O U V E L L E D I R E C T I O N